Département de l'AIN Arrondissement de BOURG EN BRESSE Canton de CEYZÉRIAT Commune de CERTINES

Compte-rendu valant PV de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 29 juin 2023

Convocation du 23 juin 2023

Présidence : M. Éric THOMAS

Présents: Éric THOMAS (Maire), Denis TAVEL, Jean-Marc MICHON, Franck GAUDET, Denise RANDU (Adjoints), Stéphane BATISSE, Dominique BERNARD, Françoise GAGNEPAIN, Éric MERCADO, Magali PONSOT, Emmanuelle FOURÉ-DELORME, Elodie MICHON, Julien VERCHERE, Jamel YANTOUR, Mélynda CORDON.

<u>Absents ou excusés</u>: Françoise BUISSET (procuration à Denis TAVEL), Stéphanie SAVEY, Stéphanie DUCROZET, Yves BERNARDIN.

Secrétaire de séance : Denise RANDU

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique en mairie le 29 juin 2023 à 20h15 pour traiter l'ordre du jour ci-dessous.

Le compte-rendu de la réunion du 25 mai 2023 ne fait l'objet d'aucune remarque. Après être signé par le secrétaire de séance et M. le Maire, il sera diffusé sur le site de la commune.

1°) jury d'assise 2024

Suite au tirage au sort annuel, d'après la liste électorale, les personnes suivantes sont retenues pour le jury d'assises 2024 :

- → Madame GALISSON épouse ALBOUY Rose-Marie 380 chemin de Portant
- → Madame BLONDEL épouse PAPY Angélique 281 route des Rippes
- -> Monsieur MARTINAUD Franck 14 La Morandière

2°) Départ à la retraite d'une enseignante – achat d'un bon cadeau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Marylène DONGUY, enseignante au RPI La Tranclière - Certines depuis 28 ans, va faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable, à l'unanimité pour offrir une carte cadeau auprès de la société EURIDICE Développement, pour un montant de 250,00€.

3°) Point sur la succession de Roger ANTOINET

Le notaire chargé de la succession de M. ANTOINET a transmis les différents renseignements à M. le maire :

L'actif bancaire s'élève à 163 390,11€;

Biens immobiliers : un corps de ferme et ses dépendances non attenantes, estimé entre 90 000€ et 100 000€ ; des parcelles à usage agricole, estimées entre 23 915€ et 39 858€.

Le passif actuel comprend du passif courant ainsi que les frais des divers actes notariés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

succepte cet héritage :

🔖 donne et délègue tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

4°) Mise en place d'un forfait pour l'utilisation de la borne de recharge des voitures électriques de la salle polyvalente

Devant l'augmentation de l'utilisation de la borne électrique de la salle polyvalente (prévue initialement pour les locataires et leurs invités), il est proposé au conseil municipal de mettre en place une participation forfaitaire annuelle 780,00€.

Le conseil municipal, après délibération, décide par 2 voix contre, 2 abstentions et 12 voix pour de mettre

en place cette participation forfaitaire.

Une charte encadrera l'utilisation de cartes magnétiques, paramétrées pour chaque utilisateur, qui sera passé au préalable en mairie pour donner ses coordonnées et l'immatriculation du véhicule concerné par la charge. La charge restera gratuite pour les utilisateurs de la salle des fêtes. Les cartes pourront être désactivées en cas de perte ou si elles ne sont pas rendues.

Questions diverses

- → Le secrétariat de la mairie sera fermé les 6,7 juillet et le 14 août ;
- → L'OSR01 remercie la commune pour la subvention allouée pour 2023 ;
- → La commune percevra de l'Etat (DETR) une subvention de 17 588.00€ pour l'extension du garage et une de 8 703€ pour l'installation de la cellule sanitaire ;
- → La réunion travaux est repoussée du 17 au 18 juillet à 20h en mairie ; 2 architectes ont répondu à la demande de chiffrage de la mission architecturale pour la rénovation du groupe scolaire ;
- → Prochaine réunion PCS (Plan Communal de Sauvegarde) le 24 juillet à 20h en mairie ;
- Réunion publique le jeudi 6 juillet pour le PLU :
- → Les panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage sont installés ;
- → Le lavoir est terminé, on attend le raccordement électrique, après le passage du Consuel ;
- → Le marquage au sol sera fait durant l'été;
- → La réunion avec Chemins et patrimoines ne s'est pas tenue car l'association ne pouvait pas honorer sa présence ;
- → 183 élèves sont inscrits à l'école pour la rentrée ;
- → Myriam VERA-OUAFFAI quitte l'effectif de la commune par mutation vers le SIEA.

ca Séance levée à 23h00 ca

00 0 00

Prochaine réunion jeudi 3 août 2023 à 20h15 en mairie.

Fait à Certines, le 3 juillet 2023

Le Maire, Éric THOMAS

La secrétaire de séance. Denise RANDU